

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

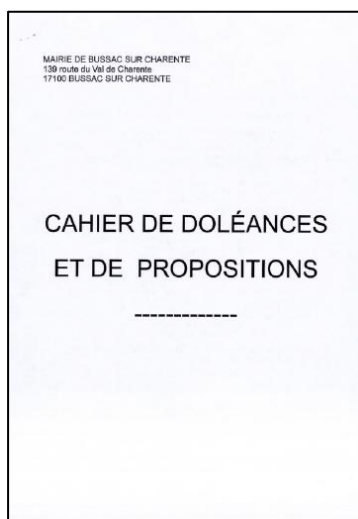
par Marie-Anne Chabin, 2026

Bussac-sur-Charente

code INSEE : 17073

1 271 habitants

Communauté d'agglomération de Saintes



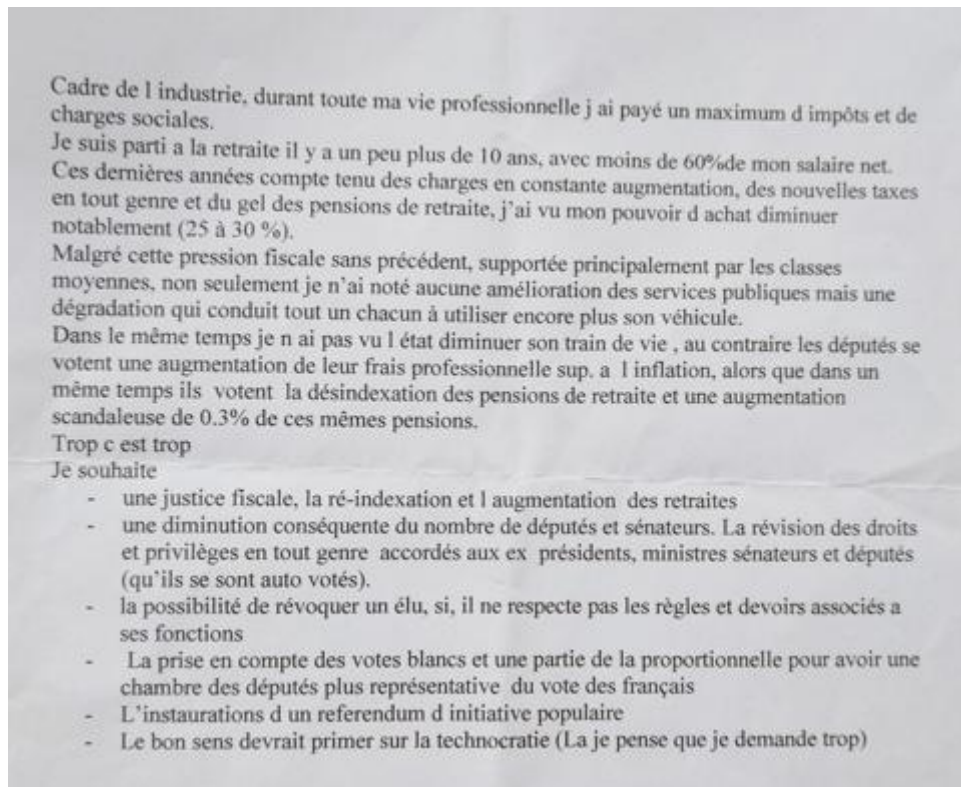
Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W64) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : feuilles A4 agrafées en haut à gauche.

Couverture AMF et sur page 1 : coordonnées de la mairie et « Cahier de doléances et de propositions ».

2 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>



Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Tract dactylographié (copie noir et blanc), 30 lignes, 372 mots (association)

[Logo avec gilet jaune autour du slogan « Je soutiens les Gilets jaunes »]

Madame, Monsieur

Sympathisants et défenseurs du mouvement « LES GILETS JAUNES »

Tous les citoyens ambitionnent une amélioration du quotidien et une revalorisation du pouvoir d'achat. « LES GILETS JAUNES » en action pacifiste partout en France depuis le 17 novembre 2018 contre les mesures discriminatoires du président de la République Emmanuel Macron et de son gouvernement, expriment LA contestation populaire apolitique et générale ne visant que l'amélioration du niveau de vie des « recalés » de la Société :

- Le SMIC n'a pas augmenté de façon significative.
- La CSG n'a pas été supprimée pour l'ensemble des retraités.
- Les retraites n'ont pas été indexées sur l'augmentation du coût de la vie.
- Les taxes n'ont pas été abaissées, la TVA n'est toujours pas supprimée pour les produits familiaux et de première nécessité.
- L'ISF n'a pas été rétabli, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ne sont pas dans les priorités gouvernementales.
- La remise en cause du Sénat et le nombre des députés ne sont pas effectifs.
- Le RIC n'est toujours pas mis en œuvre.
- Le train de vie de la Présidence de la République et de l'État n'a pas diminué.
- La baisse des avantages et salaires des Ministres, Secrétaires d'État, Sénateurs, Députés... promise par le candidat Macron n'est pas encore mise en œuvre.
- La réduction du nombre des Ministres, des Secrétaires d'État et du Personnel ministériel n'est toujours pas d'actualité alors que des suppressions de postes dans la fonction publique ne cessent d'exister (hôpital, écoles, crèches...).
- La présence obligatoire des élus à l'Assemblée nationale n'est pas votée.
- L'aide aux handicapés n'est pas encore à l'étude.
- Le vote blanc n'est pas pris en compte comme suffrage contestataire exprimé...
- Etc. ... la liste n'est pas exhaustive !

Pour en débattre démocratiquement, « LES GILETS JAUNES » vous convient à les rejoindre. Pour une légitimité du mouvement, une association loi 1901 a été créée :

« LA PAROLE CITOYENNE SAINTAISE »

Nous contacter par mail : laparolecitoyennesaintaise@gmail.com

Nous téléphoner au 07.55.63.65.34

Exprimez votre hostilité aux mesures dictées par le Gouvernement et l'Europe.

Adhérez à « LA PAROLE CITOYENNE SAINTAISE »

Cotisation annuelle : 5 € [ajout manuscrit] de base voire 10 € comme membre bienfaiteur

Toute contribution supplémentaire bénéficiera de la déduction fiscale en vigueur.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

2. Dactylographié, 20 lignes, 282 mots (homme)

Bussac-sur-Charente, le 9/01/2019

Cadre de l'industrie, durant toute ma vie professionnelle, j'ai payé un maximum d'impôts et de charges sociales.

Je suis parti à la retraite il y a un peu plus de 10 ans, avec moins de 60 % de mon salaire net.

Ces dernières années, compte tenu des charges en constante augmentation, des nouvelles taxes en tout genre et du gel des pensions de retraite, j'ai vu mon pouvoir d'achat diminuer notablement (25 à 30 %).

Malgré cette pression fiscale sans précédent, supportée principalement par les classes moyennes, non seulement je n'ai noté aucune amélioration des services publics mais une dégradation qui conduit tout un chacun à utiliser encore plus son véhicule.

Dans le même temps je n'ai pas vu l'État diminuer son train de vie, au contraire les députés se votent une augmentation de leurs frais professionnels sup. à l'inflation, alors que dans un même temps ils votent la désindexation des pensions de retraite et une augmentation scandaleuse de 0,3 % de ces mêmes pensions.

Trop c'est trop.

Je souhaite :

- une justice fiscale, la réindexation et l'augmentation des retraites,
- une diminution conséquente du nombre de députés et sénateurs. La révision des droits et privilèges en tout genre accordés aux ex-présidents, ministres, sénateurs et députés (qu'ils se sont auto-votés),
- la possibilité de révoquer un élu, si il ne respecte pas les règles et devoirs associés à ses fonctions,
- la prise en compte des votes blancs et une partie de la proportionnelle pour avoir une chambre des députés plus représentative du vote des Français,
- l'instauration d'un référendum d'initiative populaire,
- le bon sens devrait primer sur la technocratie (là, je pense que je demande trop).

[manuscrit]

M. NOM

le 9/01/2019

[Adresse, téléphone, adresse mail]

[FIN]